

Luxembourg/France

L'Essentiel - 30 octobre 2019 07:16; Act: 30.10.2019 09:13

Le maire de Metz veut toujours partager les impôts

LUXEMBOURG/METZ - Dominique Gros a réaffirmé, lors d'un vote sur le sujet au Conseil de l'Europe, vouloir récupérer une partie des impôts payés par les frontaliers au Luxembourg.



Les frontaliers payent leurs impôts au Luxembourg, où ils travaillent. (photo: Editpress/Alain Rischard)

Le maire de Metz, Dominique Gros, en remet une couche. Il a réaffirmé mardi que le Luxembourg devait rendre aux collectivités locales françaises concernées une partie des impôts payés par les frontaliers au Grand-Duché, rapporte *Le Républicain Lorrain* mercredi matin. Il s'exprimait en marge d'un vote, au Conseil de l'Europe, d'une résolution sur ce thème. Le texte prône «une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières».

Le maire de Metz en a profité pour dénoncer une situation qu'il juge «injuste et inéquitable». Actuellement, les frontaliers vivant en France et travaillant au Luxembourg payent l'intégralité de leur impôt sur le revenu au Grand-Duché. Et certains élus locaux réclament un partage de cette manne entre lieu de résidence et lieu de travail. Dominique Gros avait déjà

milité pour une telle répartition en juin dernier, et le Luxembourg avait balayé la demande. À l'époque, [le ministre des Finances, Pierre Gramegna](#), avait précisé que le Luxembourg contribuait déjà à hauteur de 110 millions d'euros pour l'aménagement d'infrastructures et de 10 millions pour promouvoir les transports en commun et le covoiturage.

«Des moyens importants engagés»

Pas de raisons de donner plus, donc, du côté grand-ducal. Mais, pour Dominique Gros, cité par *Le Républicain lorrain*, le Luxembourg «ne répartit pas les recettes de ses impôts et laisse à la charge des territoires frontaliers 50% de sa main-d'œuvre productive». Ce qui, selon lui, «améliore la compétitivité fiscale du Luxembourg, qui perçoit les recettes des impôts sur la totalité de sa force de travail mais n'en entretient que la moitié», s'est plaint le maire de Metz. Lors des débats de mardi au Conseil de l'Europe, le représentant luxembourgeois, Jean-Pierre Klein, a rappelé «les moyens importants engagés par le Grand-Duché pour l'amélioration du quotidien des frontaliers sur des projets ciblés».

Dominique Gros préférerait voir appliqué le modèle franco-suisse. Le canton de Genève redistribue ainsi 260 millions d'euros aux territoires d'où viennent ses frontaliers français. Sur dix ans, 2,27 milliards d'euros ont ainsi été redistribués. Et Dominique Gros de marteler: «Il faut investir 1 milliard d'ici 2030 dans le ferroviaire. Le Luxembourg s'est engagé sur 120 millions. Ce n'est que 0,3% des 33 milliards de recettes que le Luxembourg aura perçues grâce aux frontaliers français sur la même période».

(jw/L'essentiel)

[Discussion](#)

77 Commentaires

Les commentaires les plus populaires

👍75

👤9

Frontalier le 30.10.2019 08:24

Mr Gros, combien représente aujourd'hui la masse salariale dépensée sur Metz et environs, ses zones commerciales et provenant directement du Luxembourg ? Que feriez-vous aujourd'hui sans le GDL, ses emplois et ses salaires ? Alors svp, laissez tranquille le GDL, ils en font assez pour nous et surtout eux nous ont offert du travail, à l'inverse de vous et vos superbes institutions politiques...

👍55

👤5

sippel le 30.10.2019 08:21

Il doivent oublier que l'argent gagné au Luxembourg on le dépense bien ici en France

↳42

↳4

Informateur le 30.10.2019 08:03

Le Luxembourg doit investir dans des infrastructures et projets qu'il a choisi. On va quand même pas pas financer le millefeuille administratif français. De plus, il s'agit d'un impôt sur le revenu or ce revenu provient du Luxembourg. Il est donc normal que ce soit le Lux qui l'impose.